

- **Objectifs** : Le but de ce D.I.U. est l'acquisition des connaissances pratiques et théoriques nécessaires aux médecins et chirurgiens intéressés par la pathologie du pied et de la cheville.
- **Durée** : 1 an **Nombre de places** : Non communiqué
- **Droits à payer** :
 - Si inscription à ce **seul diplôme** pour 2014-15 ou **comme 1^{er} DU (si plusieurs DU en 2014-15)** :
 - En 1^{ère} année : Tarif A (55,10 €) + droit principal D (206 €) + Droit spécifique (200 €)
 - Si **seul mémoire final** : Tarif A (55,10 €) + droit spécial G (134 €) + Droit spécifique réduit (184 €)
 - Si inscription **comme 2^{ème} ou énième DU** (car plusieurs DU en 2014-15) :
 - En 1^{ère} année : Tarif A (exempté) + droit réduit E (168 €) + Droit spécifique (200 €)
 - Si **seul mémoire final** : Tarif A (exempté) + droit spécial réduit J (122 €) + Droit spécifique réduit (184 €)
- **Enseignant responsable** :

Pr. J. SIBILIA

Service de Rhumatologie – Hôpital de HautePierre – BP 49 – 67098 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 12 79 54 Mèl : jean.sibilia@wanadoo.fr

- **Public concerné** :
 - Les Médecins spécialistes en Rhumatologie et/ou en Rééducation Fonctionnelle ainsi que les Chirurgiens Orthopédiques qualifiés,
 - Les internes ayant effectué au moins 2 semestres de stage dans les services agréés pour les spécialités de Rhumatologie, de Chirurgie Orthopédique, de Rééducation Fonctionnelle,
 - Dans la limite des places disponibles, les Docteurs en Médecine qui ne remplissent pas les conditions précédentes. Un entretien avec le responsable régional de l'enseignement permettra une explication détaillée des conditions d'inscription. Il sera vérifié que le candidat pourra participer aux différents séminaires proposés, présenter un mémoire, passer les examens écrits et pratiques, et valider sa formation pratique, toutes conditions nécessaires à la validation.

- **Cours et programme** :

L'enseignement théorique se fera sous la forme de séminaires mensuels de deux journées (vendredi et samedi) pour un total de 14h par séminaire. Ces séminaires seront organisés ou co-organisés par les différentes facultés participant au D.I.U. L'étudiant a un livret de stage où seront colligés tous les séminaires auxquels il aura participé.

L'enseignement pratique se fera au sein de chaque faculté. La présence est au minimum de deux demi-journées par mois et sera consignée dans le livret de l'étudiant.

- **Examens** :

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an.

L'assiduité et la participation aux différentes activités sont obligatoires. Un contrôle sera exercé. L'autorisation de présenter le mémoire sera soumise au respect de ces exigences.

L'examen théorique de podologie porte sur le programme enseigné. Il est noté sur 200 points. Cet examen aura lieu dans deux facultés différentes le même jour à la même heure. Sa durée sera de 3 heures sous forme de questions rédactionnelles, cas cliniques,...

- **Mémoire** :

Le mémoire porte sur la rédaction d'un travail ou d'un article concernant la pathologie du pied ou de la cheville, qui doit être original (cas cliniques, approche diagnostique et/ou thérapeutique originale accompagnée d'une revue de la littérature...); il n'excédera pas 30 pages, sera noté sur 50 points et sera corrigé par un responsable d'enseignement d'une faculté différente de celle du candidat. Il est conseillé de ne commencer à rédiger ce mémoire qu'après acceptation du sujet par l'un des responsables de l'enseignement.

Le candidat est déclaré admis s'il a satisfait aux critères d'assiduité et s'il a obtenu la moyenne générale pour les deux épreuves (écrit, mémoire). En cas de réinscription au diplôme, le candidat peut garder le bénéfice du mémoire s'il a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne.